

**5 - Administration générale**

**Vente de matériel réformé**

**Rapport n° CP/2013/123**

**Service gestionnaire :**

Service exécution et qualité comptables

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet la vente de matériels réformés propriété du Département du Bas-Rhin.

Il est proposé de mettre en vente divers matériels et équipements du Parc Départemental d'Erstein par l'intermédiaire de France Domaine qui procèdera par voie d'adjudication avec publicité au plan national.

La liste de ce matériel figure en annexe.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

- Approuve le déclassement du matériel figurant dans la liste annexée ;
- En autorise la vente dans les conditions prévues dans l'annexe jointe.

Strasbourg, le 21/01/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL